

## Fiche méthodologique projet 2 audiovisuel

Le projet audiovisuel consiste en un travail de synthèse à partir du visionnage d'une conférence TED, en lien direct avec la notion qui nous intéresse cette année : la démocratie.

Les étudiants doivent effectuer ce travail pendant les séances en autonomie, en s'efforçant de s'imposer une discipline et de fournir un effort de concentration, de manière à ne pas dépasser le temps imparti. Les étudiants pourront néanmoins parfaire leur travail chez eux, pour le rendre (de préférence) lors du cours suivant. Je souhaite que les étudiants rendent ce travail le plus vite possible. Toutes les copies doivent être rendues au plus tard dans la semaine du 6 janvier 2020.

Chaque travail est individuel, et doit tenir sur 1 à 2 pages maximum.

### Contenu et objectifs :

- Les 2H allouées pour chacun des projets audiovisuels sont divisées ainsi : une vingtaine de minutes pour le visionnage, 1H30 pour la rédaction de l'analyse critique et 10 min pour la relecture.
- L'objectif de l'exercice est d'effectuer une analyse personnelle sur les documents audiovisuels visionnés.

Chaque rédaction doit comporter trois parties :

#### Introduction :

Présenter la conférence, son titre, en fournissant des informations sur le(a) conférencier(ère) : précisez sa nationalité, son cursus d'études, son parcours et éventuellement ses publications les plus marquantes.

#### Développement :

Il s'agit de bien comprendre la vidéo et de faire preuve de synthèse en résumant les grandes lignes de ce qui a été visionné (faire ressortir 2 à 3 idées principales).

**En conclusion**, défendez une position personnelle par rapport à la vidéo visionnée, et décrivez précisément en quoi les enjeux soulevés interrogent la notion de démocratie, en quoi ils sont importants et surtout d'actualité.

### **Barème et critères d'évaluation :**

- Qualité du résumé : justesse et organisation des idées restituées : 7 points.
- Qualité de l'argumentation : pertinence et bonne disposition des arguments : 8 points.
- Qualité de l'expression écrite : maîtrise de la syntaxe, de l'orthographe, de la grammaire, de la conjugaison, du vocabulaire : 5 points.